

LE MOT DU MAIRE

L'automne venu, nous pouvons jeter un œil en arrière sur les mois passés. Mai, juin et septembre sont favorables aux manifestations, culturelles, de loisirs ou autres. A Livry, elles ont été particulièrement nombreuses cette année, et très réussies. Traditionnelles ou nouvelles, elles ont réuni un public intéressé, de Livry ou des environs, et marqué la vie de notre collectivité.

Notre centre de village, la place, maintenant le Fief du Pré, se prêtent bien à ces événements. Le Comité d'animation, l'ALJEC, l'ARVAL et toutes les associations communales peuvent y organiser

Suite page suivante



Livry s'efforce d'organiser, avec l'aide des associations, des manifestations pour tous les publics, tel le récent Bric-à-brac (ci-dessous) : 110 exposants, des jeux pour enfants, une buvette prise d'assaut, un jazz-band, une belle réussite malgré la fin hâtée par la pluie. Mais c'est grâce à la Communauté d'agglomération que près de 200 personnes ont pu écouter Mozart dans le parc du Fief du Pré en juin (ci-dessus).



leurs manifestations. Cela demande certes un travail de préparation et de mise en œuvre important, parfois même contraignant, mais aussi enthousiasmant lorsqu'on le partage avec des amis autour d'un centre d'intérêt commun. Quel meilleur relais d'intégration dans la vie collective, pour les nouveaux habitants en particulier, quel meilleur moyen, lorsque la vie professionnelle laisse un peu de disponibilité, de partager son savoir-faire dans des domaines variés ?

Pour cette animation de notre village, conviviale et variée, tous les bénévoles de nos associations doivent être vivement remerciés, et particulièrement leurs responsables, pour leur dynamisme et leur dévouement. Ce sont toutes ces initiatives qui font la qualité de vie de notre collectivité. C'est en participant nombreux que nous pourrons la maintenir et aussi assurer le renouvellement, indispensable, des équipes. Sans cette participation, sans ce renouvellement progressif, l'animation de notre village déclinera. Soyons-y attentifs.

Le Maire,
Michel Le Maoult



Dramatique incendie le lundi 22 août au garage Rouchon, sur la RD 39. Sans doute victime d'un malaise alors qu'il était à l'intérieur d'une voiture en réparation, son pied restant bloqué sur la pédale d'accélérateur, Olivier Rouchon est malheureusement décédé dans l'incendie qui s'est ensuivi et qui, vu les nombreuses matières et liquides inflammables présents dans un garage, a entièrement détruit le bâtiment.

Avertis par les voisins, les secours arrivés sur les lieux avec de gros moyens n'ont hélas rien pu faire.

Agé de cinquante-deux ans, originaire de Vaux-le-Pénil, O. Rouchon avait ouvert son garage il y a un peu plus de vingt ans et nombreux étaient les Livryens qui confiaient l'entretien de leur véhicule à ce passionné de mécanique « à l'ancienne », pilote de rallye à ses heures.

Nos pensées vont à sa famille à qui nous adressons nos sincères condoléances.

L'ancien restaurant scolaire devient salle Dumaine

Lors de sa séance du 17 juin dernier, le conseil municipal a décidé de donner le nom de « salle Dumaine » à la salle de l'ancien restaurant scolaire, de plus en plus utilisée pour des réunions et manifestations diverses.

Cette appellation nous a paru pertinente, le petit parc s'étendant derrière portant déjà ce nom. Mais qui était ce Gustave Dumaine dont le nom est attaché à ce lieu ? Issu d'une famille originaire de Vaux-le-Pénil et de Chartrettes qui s'établit vers 1855 à Paris où il naît en 1886, décédé en 1963, il est cité à plusieurs reprises dans les Mémoires de J. Gragy. On sait qu'il possède dans les années trente – avec son frère Georges – l'ancienne cure, l'actuel 5 rue de Vaux, et le n° 7 voisin et que, lors de la construction de l'école en 1932, il fait don à la commune d'une partie du terrain attendant à sa maison. C'est sa veuve qui, en 1965, sous le mandat d'Edmond Marchand, légua le reste du parc à la condition qu'on lui donne son nom, comme en atteste la plaque apposée sur le mur de la cour de l'école. Est-ce lui



qui a planté les séquoias – quasi centenaires aujourd'hui – et autres grands arbres qui s'y trouvent encore ? En tout cas il devait aimer les arbres car, conseiller municipal, il offre en 1930 les deux tilleuls flanquant la porte principale du cimetière. Il fut conseiller municipal de 1929 à 1945, et vice-président de la Caisse des écoles lors de sa fondation en 1929. Nous ne savons pas exactement quelle était son activité ; aux élections de 1935 (maire Fernand Javal), il donne comme profession « usinier à Paris » – il aurait été propriétaire d'une teinturerie industrielle, selon certaines sources.

Il est l'auteur de ces Contes pour mon chien parus en 1933, préfacés par la présidente de la Société protectrice des animaux, dont un exemplaire défraîchi mais par nous récupéré figurait parmi les quelques ouvrages portant le cachet « Commune de Livry-sur-Seine – Caisse des écoles »

échoués au fond d'un placard de l'ancienne école, 11 rue de Vaux. Avait-il un lien de parenté avec le Jacques Dumaine, ambassadeur de France, « diplomate fils de diplomate », chargé du protocole auprès de Vincent Auriol à la Libération, qui a écrit ses souvenirs sous le titre Quai d'Orsay, paru en 1955 chez Julliard et préfacé par François Mauriac, de l'Académie française, dont nous avons également trouvé un exemplaire dans le placard susdit ?

Plusieurs personnes vivant encore à Livry l'ont connu et nous remercions par avance quiconque pourra nous en apprendre davantage sur la famille Dumaine.

Ph. B.



Le samedi 28 mai dans la salle Dumaine les médaillés du travail et les nouveaux habitants étaient reçus par la municipalité.

A cette occasion, outre les diplômes, leur ont été offert un petit livret de présentation de la commune, une clé USB au logo de Livry et d'excellents macarons en provenance de notre boulangerie-pâtisserie.

Un certain nombre de Livryens se plaignent des chiens divaguant seuls dans les rues, aussi les propriétaires sont-ils priés de ne pas laisser leur animal en liberté.

Les chiens c'est comme les enfants en bas âge, ça se surveille.

Born to be wild...

Le dimanche 4 septembre, à l'initiative de P-L. Berthez, du Café de la place, un impressionnant alignement de « gros cubes » s'étalait sous les tilleuls.

Cette journée des bikers rassemblait majoritairement d'heureux possesseurs de Harley-Davidson du club des Bulldogfish et quelques autres amateurs de chromes étincelants, de cuir noir et de sacoches à franges. Après une chevauchée façon Easy Rider jusqu'à Maincy, ils ont participé à un repas côtes de bœuf sur la place, malgré la météo incertaine, sur fond de rock'n'roll.





Le 17 septembre le maire M. Le Maout avait le plaisir de recevoir en mairie M. et J. Bezault, entourés de famille et amis, pour célébrer leurs noces de diamant (60 ans de mariage !).

Couple connu à Livry pour écumer les pistes de danse dès que l'occasion s'en présente – et pratiquer une longue séance de marche quotidienne –, ils sont tous deux en pleine forme et nous leur souhaitons de le rester longtemps.

Fleurs et médaille de la commune leur ont été offerts avant de lever avec eux la coupe de l'amitié.

URBANISME

Projet de modification du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est le document de référence qui régit le droit de la construction sur la commune. Il complète et précise localement l'application du Code de l'urbanisme. Il a succédé en février 2008 au Plan d'Occupation des Sols.

Après bientôt quatre ans d'utilisation, il apparaît que ce PLU doit être modifié. En effet :

- certaines anomalies de rédaction sont apparues,
- des évolutions d'équipement ont eu lieu ou sont en cours (désaffectation des châteaux d'eau et projet de nouvelle mairie par exemple),
- les normes d'urbanisme ont évolué, particulièrement en matière de développement durable de par la loi dite « Grenelle 2 » (isolation, nouveaux matériaux, récupération des eaux de pluie, protection des espaces naturels...),
- un manque de logements locatifs est constaté.

Il s'ensuit le besoin d'une modification de notre PLU qui sera lancée dans les prochaines semaines. Cette procédure nécessite un appel d'offres à la concurrence et le choix d'un cabinet-conseil spécialisé. Un dossier sera ensuite constitué. Il sera bien sûr soumis à enquête publique afin de recueillir les observations de la population.

A noter que l'ensemble de la procédure prendra au minimum six mois pour aboutir à un vote en conseil municipal.

Remplacement de la Taxe Locale d'Équipement (TLE)

La loi de finances rectificative votée par le parlement en décembre 2010 réforme les contributions d'urbanisme. Ces contributions sont à disposition des collectivités locales pour financer les équipements publics (voirie, écoles, assainissement, gestion des déchets...). A partir du 1^{er} mars 2012, la taxe d'aménagement (TA) remplacera la TLE dans les autorisations d'urbanisme. Acquittée par les nouveaux propriétaires de logements, elle est calculée selon un barème assez complexe prenant en référence des éléments de la surface de la construction, multipliés par une valeur du m² et par un taux communal qui peut varier selon les communes. A Livry le taux de la TLE actuelle est de 5 %. Le taux de la nouvelle TA n'est pas défini au moment où cet article est écrit. Il est probable qu'il sera maintenu à 5 %.

Les taxes départementale et régionale seront également concernées par ce changement.

La complexité et la diversité du mode de calcul ne permettent malheureusement pas de vous donner un exemple de chiffrage fiable, d'autant que la base de calcul (surface prise en compte) change également.

Le moins que l'on puisse dire est que l'on ne va pas dans le sens d'une meilleure compréhension.

D. G.

Fief du Pré

Quelques jours avant que vous ayez ce bulletin entre les mains, le samedi 15 octobre dans la matinée, se tenait à la salle Dumaine, conformément à notre engagement, la première des réunions publiques sur l'aménagement du Fief du Pré, avec la participation de l'architecte conseil. Ces lignes étant écrites à la mi-septembre, impossible bien sûr de relater ce qui s'y est dit.

Le projet de réaménagement du centre du village est suffisamment important pour que l'on souhaite cependant que les Livryens se soient déplacés nombreux et aient pu voir et écouter les pistes de travail sur lesquelles nous nous penchons, et obtenu des réponses à leurs questions.

Lorsque le projet sera plus avancé une autre réunion sera organisée. ■

Transports : réseau MELIBUS

Le réseau Melibus, en place depuis le 11 juillet, a fait sa rentrée et vous propose de nouveaux horaires sur notre ligne M circulant du lundi au dimanche et des transports scolaires depuis le 5 septembre sur la ligne S.6.

En semaine la ligne M du Melibus dessert 15 courses en direction de Melun (dont la gare), avec des horaires cadencés à fréquence régulière sur un tracé identique à l'aller et au retour. La desserte du samedi a été très largement renforcée avec 9 courses aller-retour sur Melun.

Ces nouveaux horaires permettent des liaisons plus fréquentes avec Melun et sa périphérie, aussi bien le matin que l'après-midi.

En ce qui concerne la ligne de transport scolaire S.6 dont l'horaire a été modifié, nous avons pris contact avec les différents responsables pour résoudre le problème.

Pour préparer au mieux votre itinéraire, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CAMVS, sur le blog de Livry, au n° indigo 0820 220 077 ou en mairie.

Bonne route...

N.B. : et n'oubliez pas qu'il existe également une navette ferroviaire entre Livry et Melun chaque heure et dans chaque sens.

C. G.

Toute l'actualité de Livry sur
<http://livryinfo.unblog.fr>

Circulation

Annoncé dans le dernier Livry-Info, le projet d'amélioration des conditions de sécurité de la circulation dans le village a été présenté lors de la réunion publique du 24 juin. Il tente de répondre à deux objectifs majeurs pour tous, remettre les voitures en stationnement à leur place sur la route et ainsi contribuer à limiter la vitesse de circulation, et libérer les trottoirs afin de les rendre aux piétons.

Nous avons profité des vacances d'été pour mettre en œuvre une grande partie des actions présentées. Pour mémoire :

- implantation de deux panneaux « Stop » avenue de la Gare

- matérialisation de places de stationnement avenue de la Gare, rue de Vaux, rue de Melun et rue du Four-à-Chaux

- classement en « zone de rencontre » (limitée à 20 km/h) de la place du village jusqu'au virage précédant le lotissement du Cormier dans la rue de Vaux, jusqu'au Fief du Pré et, rue de la Garenne, jusqu'au gros marronnier.

Quelques rappels :

- **Les places de stationnement** : implantées sur des axes de circulation où nous avons pu constater des vitesses excessives, elles ont été disposées de manière à éviter toute gêne pour la sortie des riverains de leur domicile. Toutes les observations qui nous sont parvenues quant aux

Stationnement en quinconce = vitesse diminuée = sécurité renforcée.

améliorations à apporter ont été ou sont en cours de traitement.

Nous avons d'autre part vu des véhicules garés dans ces emplacements tout en empiétant sur le trottoir. Une fois engagé dans l'emplacement, merci **d'y mettre les quatre roues**, les piétons ne s'en porteront que mieux.

Enfin, si un emplacement est tracé à quelques pas de chez vous, ce n'est pas pour autant un espace réservé à votre voisin. Merci donc de bien vouloir l'utiliser et **ne plus laisser votre véhicule juste devant votre porte**.

- **La zone de rencontre** : ce concept relativement récent désigne une zone où **le piéton** en mouvement **est prioritaire** et dans laquelle les autres usagers partagent la route avec lui. Ce partage de la voirie se fait par la cohabitation entre les piétons et les véhicules circulant **au centre** de la rue **à faible vitesse**. C'est la raison pour laquelle celle-ci est limitée à 20 km/h pour tous. Les **voies piétonnes** qui ont été tracées sont



réservées aux piétons et, même si elles sont franchissables, elles **ne doivent pas être empruntées par les vélos**.

Concernant la circulation des vélos, l'étroitesse des voies de la zone de rencontre ne permettant pas la création de voies qui leur soient spécifiquement dédiées, il leur est donc **interdit de prendre à contre-sens les voies à sens unique**.



En résumé, cohabitation, civisme et courtoisie doivent être les maîtres-mots régissant la zone.

Comme nous l'avons dit lors de la réunion publique, ces aménagements sont en test et feront l'objet, le cas échéant, de modifications nécessaires ou complémentaires. Nous allons en parallèle commencer l'examen d'autres voies du village.

C. S.

Les classes se répartissent ainsi :

maternelle petite section : 21, Mme Salvado ; maternelle moyenne section : 19, Mme Godon ; maternelle grande section : 21, Mme Bourdon

CP : 19, Mme Converso ; CE 1-CE 2 : 14 et 13, M. Vieussant ; CE 2-CM 1 : 6 et 22, M. Pagès ; CM 2 : 27, Mme Dumas.

Ph. P.

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

L'an dernier à la même époque nous vous informions de la réouverture inattendue de la 3^e classe de maternelle. Cette classe a été maintenue cette année bien que l'effectif soit limité (61 élèves) selon l'Éducation nationale.

En revanche nous avons vu la fermeture d'une classe en primaire, contrairement à ce que nous avons annoncé lors de la réunion publique du mois de juin mais qui était vrai à ce moment-là : un enseignant avait même été nommé et était venu préparer sa classe la semaine précédant la rentrée.

La décision de fermeture a été prise par l'Inspection académique le jour même de la rentrée au vu des effectifs : nous n'avons que 101 élèves dont seulement 19 au niveau CP, ce qui veut dire que cette situation va vraisemblablement durer pendant les deux prochaines années.

Avec une moyenne de 25 élèves par classe la situation est bien meilleure que la moyenne nationale (30 élèves par classe) et l'enseignement se fera donc dans de bonnes conditions avec une équipe pédagogique de qualité et motivée.



Tandis que les plus grands, tout sourire, heureux de retrouver les copains, voient venir la rentrée sans appréhension, les plus petits font un dernier câlin à maman – ou papa – et n'affichent pas le même enthousiasme. Mais ça ne dure pas et bientôt les crayons de couleur entrent en action... et on oublie son chagrin.

Périscolaire

En 2011 a été renégocié notre contrat de prestation pour le restaurant scolaire, avec pour résultat un coût légèrement inférieur. Le conseil municipal a décidé lors du conseil de juin dernier de répercuter cette baisse auprès des convives : les tarifs de restauration scolaire n'ont donc pas été augmentés pour l'année 2011-2012.

La période étant assez difficile pour les ménages, le conseil municipal a également décidé de ne pas augmenter les tarifs des garderies.

Pour tout changement dans la présence de votre enfant à la garderie ou au restaurant scolaire, le mail du service scolaire de la mairie est : scolaire-mairie-livry@wanadoo.fr et pour être sûr de la prise en compte de votre mail demandez un accusé de réception. Merci.

EH BIEN CHANTEZ, MAINTENANT...

L'intervenant en musique de l'école, Patrice Kufs, propose d'animer une chorale pour adultes le lundi soir à 20 h 30, avec un programme éclectique dans lequel chacun pourra se retrouver.

Nul besoin de connaissances musicales, il suffit d'aimer chanter – juste de préférence...

Le lieu reste à déterminer, probablement la salle Dumaine.

Si cette idée vous séduit, vous pouvez vous faire connaître auprès de lui en l'appelant au 01 64 25 68 12, ou vous inscrire en mairie.



C'est maintenant devenu le rendez-vous incontournable des CM 2 : comme chaque année depuis deux ans, le lundi 20 juin M. Le Maoult est venu à l'école primaire féliciter les élèves de M. Dumas qui quittent l'école de Livry pour le collège et l'entrée en 6^e. Cette année c'est un dictionnaire d'anglais qui leur a été offert, fidèle outil qui devrait les suivre un certain temps.

Bonne route à tous et courage !



Sous la conduite de Ch. Bourdon, les enfants de la grande section de maternelle sont venus à la vigne vendanger les quelques grappes laissées à leur intention par l'ARVAL puis se sont rendus au chai pour goûter le jus de raisin qui commençait à fermenter.

Transport scolaire

Comme chaque année, le dernier conseil municipal a voté sa participation au financement de la carte IMAGINE'R pour les collégiens de la commune (cette participation concerne les élèves du collège de secteur – la Mare aux Champs à Vaux-le-Pénil – et ceux qui, par dérogation, peuvent être scolarisés dans un autre établissement).

Cette participation a été fixée à 74,65 € par élève pour l'année scolaire 2011/2010. Pour mémoire, ce montant représente 25 % du montant total ; le conseil général prend en charge 50 %, ce qui ne laisse à régler aux parents que les 25 % restants, plus quelques euros de frais de dossier.

N.B. Un certain nombre de parents n'ayant pas été informés de cette disposition par Veolia Transport, ils n'ont pas bénéficié de cette participation lorsqu'ils ont payé en début d'année la carte IMAGINE'R de leur enfant. La rectification est en cours par le transporteur. ■

Notre boucher, D. Lauverjon, nous rappelle que la boucherie-charcuterie sera fermée le dimanche matin durant toute la période d'hiver. Pensez-y et prenez vos précautions.



ATTENTION TRAVAUX

Peu de travaux en cours ou prévus pour les mois qui viennent, les plus importants concernant la réfection de la place ; les devis sont attendus et le chantier débutera dès que possible, 4^e trimestre ou début d'année prochaine.

A la demande de la commune, la SNCF a procédé à un réhaussement de l'aquadrain se trouvant côté village en travers de la route devant le passage à niveau. De nombreuses voitures frottaient à cause de son positionnement trop bas ; le problème est donc résolu.

Au moment où paraîtront ces lignes, le bassin de rétention de la rue des Mardelles ne sera peut-être plus qu'un (mauvais) souvenir. Sur demande de la mairie, les services de la Communauté d'agglomération vont en effet réaliser cet automne un busage de gros diamètre et recouvrir le tout...



Depuis le début de l'été, la signalétique de l'entrée du village près du passage à niveau a été entièrement revue, agrémentée d'un plan et de plantations.



Rue des Mardelles, c'est le bassin de rétention qui est en train de disparaître, les travaux sont programmés pour débuter le 3 octobre.

Enfin, la commune est en train d'équiper ses armoires électriques d'une commande par horloge astronomique, ce qui va conduire à des économies dans la consommation, et donc dans le coût, de l'éclairage public.

S. L.

PLUS D'INFORMATION

Afin d'améliorer autant que faire se peut l'information des habitants de Livry – le nombre de ceux ayant accès à internet allant croissant –, nous avons pensé mettre en place une information envoyée, selon une périodicité qui reste à définir, directement à domicile par courriel. Il s'agirait principalement des annonces passant sur le panneau électronique (manifestations, infos pratiques, horaires, etc.).

Il suffit que les personnes intéressées viennent en mairie s'inscrire en donnant leur adresse internet, ou envoient un courriel à l'adresse :

mairie-de-livry-sur-seine@wanadoo.fr
en précisant leur demande.



Depuis la mi-septembre, un traiteur asiatique vient proposer ses produits sur la place le jeudi soir de 17 h 30 à 20 heures et ce tous les quinze jours : riz cantonais, nouilles sautées, porc au caramel, nems ou samoussas, et aussi crabe farci et autres spécialités vietnamiennes.

Avis aux amateurs !

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel : tous les adolescents – filles et garçons – doivent venir se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Il est important de se faire recenser : il sera demandé aux jeunes, pour l'inscription à des examens tels que le permis de conduire ou le bac, un justificatif de recensement.

ANIMATION

Avec la rentrée, les animations reprennent.

Le Forum des associations de début septembre, qui cette année dépassait le strict cadre de l'ALJEC puisque huit associations étaient présentes, a pu faire découvrir aux Livryens les diverses activités mises à leur disposition. Du karaté au vitrail, de la participation à l'organisation des manifestations du Comité d'animation à la gymnastique douce, de la culture de la vigne à l'atelier d'écriture ou de la danse de salon à l'atelier théâtre, et bien d'autres encore, il y en a vraiment pour tous les goûts. Et si vous avez d'autres idées, rapprochez-vous d'une association existante, et on pourra peut-être élargir le choix.

Si les mois de mai et juin ont vu le succès de toutes les manifestations organisées, que ce soit les Arts au jardin, le concert Mozart, la Fête de la musique ou la Saint-Jean, c'est grâce à la participation d'un public nombreux. Les différents organisateurs – commune, ALJEC ou Comité d'animation –, ne souhaitent rien d'autre : offrir à un public le plus large possible des activités et festivités les plus variées possible.



Superbe réussite que cette journée « les Arts au jardin » organisée le 29 mai dernier dans le cadre du Fief du Pré à l'initiative de R. Baert.

Par une journée magnifique, de nombreuses disciplines étaient représentées : peinture, sculpture, céramique, photographie, broderie, couture, patchwork, vannerie, vitrail, poésie, et d'autres encore... Un public nombreux est venu découvrir le lieu et admirer les créations de ces artistes, livryens pour la plupart.



Le dimanche 19 juin dans l'après-midi, près de 200 personnes avaient bravé le vent et le ciel gris pour venir au Fief du Pré écouter la Camerata Melun Val de Seine qui proposait un programme « Mozart côté jardins ».

Présentés par le musicologue D. Hayer, le quatuor Benaïm – qui s'était déjà produit dans l'église de Livry – et le pianiste F. Kerdoncuff ont ravi l'assistance par la qualité de leur interprétation, seulement troublée par le bruissement des feuilles et le pépiement des oiseaux.

Après ce concert très applaudi et le succès des Arts au jardin, la preuve est faite que ce lieu est tout indiqué pour accueillir des manifestations culturelles dans un cadre agréable et intimiste à la fois.

Au moment où ces lignes sont écrites plusieurs sont en préparation et imminentes : les vendanges pour l'ARVAL, le Bric-à-brac pour le Comité d'animation, entre autres. Et d'ici la sortie de ce bulletin auront eu lieu la randonnée d'automne de l'USL, la scène ouverte à la cave de la Villa du Nil, le repas des vendanges, le buffet campagnard de la FNACA et la soirée cabaret du Comité d'animation ! Vous trouverez ci-dessous le calendrier des principales autres festivités prévues jusqu'à la fin de l'année.

Pour 2012, deux dates sont déjà à retenir, avec un concert de la Camerata Melun Val de Seine le 1^{er} juin dans l'église, qui permettra d'apprécier, outre le *Stabat mater* de Pergolèse et des œuvres de Haydn, des compositions signées Lennon-McCartney réorchestrées façon baroque, le tout sous la baguette de J.-M. Despin ; quant au 24 juin, il verra le retour à Livry d'une manifestation que nous avons appréciée dans les années 90 : le Dimanche des peintres.

Nous vous espérons nombreux à chacune de ces occasions.

Ph. B.





Que dire du méchoui, 27^e ou 28^e du nom ? La routine... beau temps, bonne ambiance, des convives heureux de se retrouver sur la pelouse du terrain de la vigne pour savourer les moutons offerts par le Comité d'animation à ceux qui contribuent au sein des associations à l'animation de la commune.

Une fête de la musique particulièrement réussie cette année le 21 juin sur la place.

De très nombreux Livryens sont venus se restaurer en écoutant les deux groupes présents, tout d'abord The Saviniens, composé de jeunes qui proposaient un reggae tout à fait convaincant, puis les Sixties Comets, des vieux de la vieille, rockabilly, country blues, pop-rock, toute la musique qu'on aime, quoi !

Le Comité d'animation peut se féliciter du succès de cette soirée et de son organisation sans faille, mais sans le public tous les efforts déployés seraient vains, alors merci à lui.





En attendant de fêter l'an prochain le 30^e anniversaire du Bric-à-brac – rappelons qu'en 1983 nous étions la seule commune des environs à organiser ce type de vide-greniers –, le bilan tiré de l'édition 2011 est plutôt positif, malgré une météo sans pitié et un certain essoufflement qu'il faut bien constater, sans doute dû à la multiplication de ce type d'événement.

Il n'empêche, en dépit des doigts gourds et des pieds gelés des exposants tôt le matin, du travail demandé à ceux qui œuvrent à la réussite de la journée et de l'ingratitude de la corvée de remise en ordre de la place et de ramassage des débris, invendus et épaves diverses abandonnés sur place en fin de soirée, on en redemande... tout en disant une fois encore qu'une relève ou l'arrivée de nouvelles têtes, et de nouveaux bras, serait la bienvenue au sein du Comité d'animation.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

- 21 octobre** : exposition et repas (ARPAC)
- 5 novembre** : loto (Comité d'animation)
- 11 novembre** : banquet FNACA
- 19 novembre** : soirée vins nouveaux (Comité d'animation)
- 20 novembre** : salon artisanat (ALJEC)
- 27 novembre** : marché de Noël La Chesnaie
- 18 décembre** : marché de Noël des commerçants

24 juin 2012 : le Dimanche des peintres revient à Livry

L'échéance est certes encore lointaine mais vous pouvez d'ores et déjà noter cette date. Cette manifestation qui s'est déjà tenue à Livry en 1993, 94, 95 et 96, organisée à l'époque par le District de l'agglomération melunaise, revient à Livry, cette fois à l'initiative de la municipalité.

Rappel du principe : des peintres, inscrits au préalable, arrivent le matin avec une toile vierge et ont jusqu'à 16 heures pour réaliser une œuvre, en s'installant à leur gré dans le village. Diverses animations rythment l'après-midi, puis un jury, une fois les œuvres rassemblées sur la place et exposées, décerne des prix.

Attirant des artistes d'un secteur dépassant largement le territoire de la CAMVS, ce Dimanche des peintres a chaque fois connu un grand succès et nous a même valu un passage – remarqué – sur FR3.

A cette occasion, il est demandé aux propriétaires, dans la mesure du possible, de laisser leur portail ouvert et même de laisser libre accès à leur cour si des artistes veulent y planter leur chevalet.

Nous aurons bien sûr l'occasion de vous reparler de cette manifestation importante.

Ph. B.



Des nouvelles de l'ARVAL



Le samedi 18 juin, la Confrérie du Clos des Pierrottes de Livry-sur-Seine organisait son 2^e grand chapitre, lors d'une soirée se déroulant au musée Safran à Villaroche.

Après une visite guidée du musée au cours de laquelle certains purent prendre place dans le cockpit du Mirage III exposé, le Grand Maître G. Laviec procéda à l'intronisation des nouveaux membres de la confrérie, au rang desquels V. Eblé, président du Conseil général de Seine-et-Marne, quelques-uns des sponsors de l'ARVAL et différents membres des confréries amies représentées, qui, le serment prêté, se virent gratifiés d'un taste-vin, d'une médaille et d'un diplôme.

Fut alors servi à l'apéritif le chardonnay 2010 produit par l'ARVAL, que les 130 convives furent unanimes à trouver excellent. C'est autour du repas et sur la piste de danse que se poursuivit la soirée.

L'ARVAL, qui participait au Forum des associations de début septembre à l'ALJEC et a franchi cette année la barre des 150 adhérents, a vendangé le samedi 17 septembre un

Le président Vincent Eblé a dit son plaisir d'être intronisé membre honorifique de notre confrérie qui apporte sa contribution à la mémoire du patrimoine seine-et-marnais.



raisin de bonne qualité, qui a de plus été trié pour plus de sûreté. Le 25 septembre, après débouillage, décantation et soutirage, il restait 196 litres de jus (contre 440 l'an dernier). L'ensemencement en levures a permis le début de la fermentation alcoolique et une légère chaptalisation permettra d'obtenir un vin qui titrera environ 12 degrés.

Pour mémoire, on peut rappeler que l'ARVAL, Association pour la Renaissance de la Vigne à Livry, a en 2003 planté 400 pieds de chardonnay au lieu dit les Pierrottes et assure elle-même grâce au travail de ses bénévoles la totalité des travaux liés à l'entretien de la vigne et à l'élaboration du vin. La récolte, un peu plus de 500 bouteilles pour 2010, est répartie entre les adhérents et servie lors de manifestations telles que le chapitre ou le repas des vendanges dont l'édition 2011 vient d'avoir lieu le 1^{er} octobre en plein air sur la place.

Ph. B.

Les membres de l'ARVAL se sont retrouvés nombreux à la vigne le samedi 17 septembre pour vendanger. Si le raisin était sain et ne présentait aucun signe de maladie, il était en quantité moitié moins importante que l'an passé. Trié et porté aussitôt au chai, il a été pressé dans la foulée.



TELETHON

L'opération ayant connu le succès en 2010, le personnel communal renouvelle son engagement dans le Téléthon cette année en organisant une vente de sapins de Noël le 3 décembre sur la place.

Les bons de réservation sont déjà disponibles en mairie.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45



C'est le 28 mai que la place servait de mini base de loisirs pour la traditionnelle opération Livry en fête, organisée en partenariat avec le service Jeunesse de Vaux-le-Pénil.

Du bac à sable et des jeux pour tout-petits au grand toboggan gonflable et aux trampolines, il y en avait pour tous les âges et chacun a pu passer un bon moment.

Titres de transport gratuits pour les personnes de plus de 65 ans

Vous avez plus de 65 ans et vous êtes imposable : vous pouvez vous faire délivrer au CCAS 12 carnets – au lieu de 10 précédemment – de 10 tickets T+ (par an et par bénéficiaire).

Documents à fournir : photocopie d'une pièce d'identité, justificatif de domicile (à Livry), avis d'imposition.

Il vous sera simplement demandé 15 € (par an) de frais de dossier.



La sortie annuelle du CCAS emmenait le 7 juin dernier nos aînés pour une promenade-croisière sur le canal du Loing puis un déjeuner et la découverte de Montargis avec ses canaux et son centre historique.

La journée n'aurait pas été complète sans une halte à la Maison de la praline, spécialité locale, pour une visite suivie de dégustation...

Retour sur Livry en soirée, nos anciens bien las mais heureux du voyage.



« Tranquillité seniors »

Le service de prévention du commissariat de Melun organise en partenariat avec le CCAS une opération «tranquillité seniors » réservée aux plus de 65 ans. Elle permet de bénéficier d'un contact individuel, de conseils, de passages au domicile, etc.

Pour profiter de ce service, il suffit de vous inscrire, soit au CCAS, soit au commissariat de Melun, service Prévention. Plus de renseignements auprès du CCAS au 01 60 68 23 45.

Sécurité routière

Une réunion d'information sur le thème de la sécurité routière pour les plus de 65 ans est prévue le mardi 22 novembre à 15 heures dans la salle Dumaine, animée par le service de prévention du commissariat de Melun.

A. B.

Repas CCAS

Le traditionnel repas du CCAS, proposé aux personnes de 70 ans et plus, aura lieu le **dimanche 4 décembre** dans la salle de l'ALJEC. Une très bonne journée qui s'annonce...

**Communauté
d'agglomération
Melun
Val de Seine**



Demandez le programme !

La plaquette de la saison culturelle 2011-2012, recensant l'ensemble des programmes culturels des communes de l'agglomération, vient de paraître.

Véritable guide de vos sorties, elle vous permet de composer vous-même votre programme et de constater la vitalité, la diversité et la richesse de la programmation culturelle et artistique proposée.

Elle est disponible en mairie et dans les équipements culturels, et aussi à la FNAC, chez Virgin, Cultura, à l'espace culturel Leclerc et à la billetterie spectacle Auchan. Vous la trouverez aussi sur le site internet de l'agglomération www.melunvaldeseine.fr. L'avantage de cette version numérique et interactive est qu'elle s'enrichira au fil de la saison d'informations complémentaires – vidéos inédites, liens vers les sites des artistes, manifestations de dernière minute...

Le site vous permet également d'accéder à la billetterie en ligne pour réserver, payer et imprimer directement vos places de spectacle.

Nouveauté de la saison : cette année, si vous souscrivez à un abonnement proposé par Melun, Le Mée, Dammarie ou Vaux-le-Pénil, il vous ouvrira droit au tarif réduit sur tous les spectacles du réseau billetterie communautaire.

Informations et renseignements : service culturel de la Communauté d'agglomération, 01 64 79 25 31.

Premiers concerts de la saison : l'orchestre symphonique Melun Val de Seine le 20 novembre à La Rochette ; la fureur du mix, musiques électroniques, le 26 novembre au Mée ; les Quatre Saisons de Vivaldi, par la Camerata, le 3 décembre à Boissettes.

La thermographie aérienne vous aide à rénover votre logement Venez vous informer

Vous êtes propriétaire d'un logement sur l'agglomération et vous envisagez des travaux afin d'en améliorer l'isolation et réduire les déperditions énergétiques ? La Communauté d'agglomération vous propose plusieurs réunions publiques pour vous informer sur la thermographie aérienne qu'elle a fait réaliser et les aides dont vous pourriez bénéficier pour vos travaux.

Ces réunions auront lieu :

- le 8 novembre à 20 h à la Maison des associations au Mée-sur-Seine
- le 21 novembre à 20 h à l'espace Nino Ferrer à Dammarie-lès-Lys
- le 25 novembre à 20 h salle Emile Trélat à Rubelles
- le 29 novembre à 20 h à la Buissonnière à Vaux-le-Pénil

Partant de la thermographie aérienne réalisée en mars, qui a permis d'établir une cartographie des déperditions de chaleur par les toitures (30 % des pertes totales) sur tout le territoire, la Communauté vous propose aujourd'hui de vous accompagner dans vos démarches d'amélioration de l'habitat.

Au cours de ces réunions, des représentants de la Communauté et de la société qui a réalisé la thermographie aérienne répondront à vos questions sur les déperditions énergétiques, l'accompagnement proposé, les aides financières possibles.

La Communauté d'agglomération vous donne également rendez-vous les 9 et 10 décembre au 1^{er} salon de l'habitat qui sera organisé à l'espace Saint-Jean sur le thème des économies d'énergie et de l'amélioration de l'habitat, en présence de nombreux professionnels de l'environnement, du logement, du BTP...

Contact : direction de la politique de la ville, habitat et solidarité, 01 64 79 25 68 – www.melunvaldeseine.fr

ÉTAT CIVIL

Naissance :

COMENT Eleonor le 11/05/2011

Mariages :

CHAMBON Gabriel et TAVENARD Séverine le 14/05/2011

GRAGY Jacques et BERNEDE Isabelle le 14/05/2011

BROET Jean-Christophe et VAN DROMME Martine le 25/06/2011

COUSSON Jérémy et CRIBIER Emmanuelle le 01/07/2011

JERAMA Eugène-François et LEPAN Sandrine le 02/07/2011

KRAMP Aurélien et BAILLOU Alexandra le 02/07/2011

Décès :

BEAURENAUT Gérard le 01/05/2011

TIERCELIN Lucie le 20/05/2011

HERVILLARD Yvonne le 05/07/2011

CLERISSE Jacqueline le 18/08/2011

ROUCHON Olivier le 22/08/2011

Le bloc-notes...

A.L.J.E.C.

Notre traditionnel pique-nique s'est déroulé le mercredi 15 juin, pour le grand plaisir des petits et grands. Ambiance chaleureuse et conviviale.

Les activités ont repris le jeudi 8 septembre sous la conduite de Docia, notre animatrice. Tous étaient contents de se retrouver. Divers ateliers, éveil musical et séances de motricité sont proposés aux enfants en fonction de leur âge.



Le pique-nique de fin d'année des Petits Minots, un bon moment pour tous grâce aux gentilles organisatrices.



Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30.

Assistants maternelles, parents, grands-parents sont les bienvenus. Venez découvrir nos activités. (Le local petite enfance est situé sentier des Dragées, face à la Villa du Nil.) Nous vous attendons nombreux.

Pour tous renseignements, s'adresser au 01 64 52 05 94 ou au 01 60 68 27 81.

ATELIER D'ÉCRITURE

Le forum des associations a permis de faire de belles rencontres avec des personnes de tous âges intéressées par l'atelier d'écriture créé sous l'égide des Vitraux de Livry. Ces premiers contacts ont une grande valeur car cet exercice est tout le contraire d'une pratique de services ou d'usage. On commence par écrire pour soi, instinctivement, à partir d'événements qui nous touchent ou de thèmes généraux, et très vite on se rend compte que nos écrits décuplent de force et d'intérêt quand on les fait lire à notre premier public : les amis de l'atelier.

Dans ce monde qui marche sur la tête, qui isole et qui bâillonne, retrouver le sens et le pouvoir des mots, briser les tabous qui nous mutilent, réapprendre à exprimer sans fausse pudeur notre personnalité réelle est déjà un acte

de création... et créer c'est résister.

A l'heure où ces lignes sont écrites, l'atelier d'écriture du 15 septembre n'a pas encore eu lieu, mais si vous êtes intéressés vous pouvez me joindre :

gilles.nain@wanadoo.fr

Avec l'espoir de vous rencontrer bientôt à l'atelier.

A.L.J.E.C.

L'ALJEC a repris ses activités depuis le 12 septembre, dès le lendemain du Forum. Rappel des activités proposées : danse jazz, gymnastique, karaté, tennis, danse de salon et rock, stretching, cyclotourisme, gymnastique douce, vannerie/cannage/rempaillage, atelier théâtre et jeudis de l'ALJEC.

Pour tous renseignements ou inscriptions, appelez le 01 60 68 24 10 (répondeur) ou venez à la permanence le lundi soir de 18h15 à 19h45, 6, rue du Four-à-Chaux. Courriel : aljec@orange.fr



Tarifs de location : d'avril à octobre, 800 € le week-end (2 jours) ; de novembre à mars, 600 € le week-end, 400 € la journée ; 31 décembre, 1000 € ; 400 € la journée pour les comités d'entreprise et 200 € pour les associations de Livry.

Prochaines manifestations : bourse aux vêtements d'enfant et aux jouets le dimanche 6 novembre et salon de l'artisanat le dimanche 20 novembre.

Petite annonce : l'ALJEC recherche une personne qui pourrait prendre la responsabilité de la bibliothèque/vidéothèque (ouverture une heure par semaine).

Le bloc-notes...

NOUVELLES PAROISSIALES

Le Secteur Pastoral Vaux-Livry a fait sa rentrée avec de nouveaux horaires dans nos églises depuis le 1^{er} octobre :

- messe dominicale anticipée à l'église de Vaux-le-Pénil tous les samedis à 18h30,

- messe dominicale à l'église de Livry le 5^e dimanche du mois à 9h30 ;

- messe en semaine tous les vendredis à 9 heures dans la chapelle de Vaux-le-Pénil. A l'issue de cette messe un café et quelques friandises vous seront offerts pour partager un moment de convivialité.

Les baptêmes seront désormais célébrés les 2^e et 4^e samedis du mois à 11h soit à l'église de Vaux, soit à l'église de Livry.

Inscriptions et tout autre renseignement : Secteur Pastoral Vaux-Livry, 135, rue Jean-Charles-Brillard, 77000 Vaux-le-Pénil. Tel : 01 60 68 12 66 - Courriel : eglise.vaux-livry@sfr.fr ou sur le site internet du Pôle Missionnaire Melun-Val-de-Seine : www.pole-melun.catholique.fr

LA CHESNAIE

Un marché de Noël est organisé au foyer-résidence le dimanche 27 novembre, dans les locaux chauffés, et ouvert à toutes et tous.

Cet été, c'est à l'ombre et en dégustant une glace que se préparait le petit journal du foyer.



Nous sommes pour cette manifestation à la recherche d'exposants : si vous confectionnez des objets décoratifs artisanaux, contactez-nous au 01 60 68 25 21 de 14 à 19 heures du lundi au vendredi pour nous présenter vos créations ou envoyez-nous photos, descriptions et coordonnées. Frais forfaitaires d'emplacement : 15 €. D'avance nous vous remercions de votre participation.

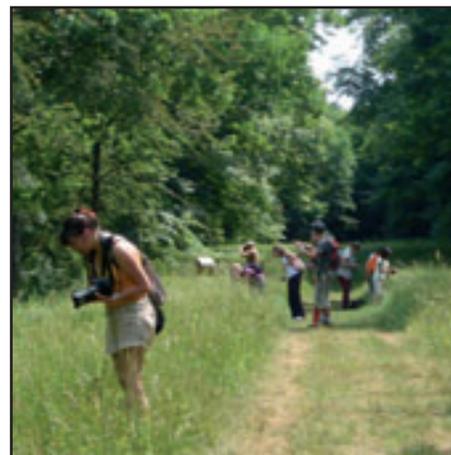
Le vendredi 21 octobre et pour une semaine l'artiste Isabelle Favre exposera ses tableaux à la Chesnaie. Vernissage le 21 octobre à 18 h 30 et, à 20 heures, grand dîner dansant avec pour thème « sur les traces de George Sand ».

N'hésitez pas, venez nombreux. Inscriptions au 01 60 68 25 21.

LIVRY ENVIRONNEMENT

Les plus récentes activités de l'association : en mai, fête de la nature avec l'inauguration du jardin sauvage de l'école élémentaire, une exposition photo sur « l'insolite à votre porte » et une journée d'initiation à la macrophotographie dans l'ENS du Parc de Livry avec la complicité de l'ami R. Baert : petits et grands ont été ravis et nous leur avons promis de recommencer l'an prochain.

En juin, petite sortie découverte avec des élèves de CM 2, toujours dans l'ENS. Une réussite malgré la pluie. R. Gervais, président de



l'association Nature et Environnement de Chartrettes, attendait les enfants à l'observatoire avec une longue-vue terrestre et leur a fait découvrir les hérons, cormorans et autres grèbes huppés qui peuplent la grande gravière.

COMMERÇANTS

L'association des commerçants organisera son marché de Noël le dimanche 18 décembre sur la place, avec restauration dans la salle Dumaine.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

La saison 2010/2011 s'est achevée sur un bon bilan qui a satisfait tous les participants à nos activités : le repas fruits de mer de février, fidèle aux habitudes, a comblé les plus exigeants et le voyage dans le Tyrol de mai dernier restera un bon souvenir, le beau temps était de la partie et les paysages magnifiques.

Quand ce bulletin paraîtra le buffet campagnard et l'assemblée générale seront passés, mais retenons pour les mois qui viennent la cérémonie et le banquet du 11 Novembre, le repas fruits de mer en février et, en mai, le voyage qui nous emmènera dans les Pyrénées.

Pour tout renseignement prendre contact avec G. et S. Cheneau au 01 64 09 35 60.

Composition et impression : 01 64 06 90 12

l'imprimerie
de MORMANT 

« Imprimé sur du papier recyclé »